



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CONNERRE**

N° 89-10122024-Ia7

Nombre de conseillers  
en exercice : 19 :  
Présents : 13 :  
Votants : 18 :

**L'An Deux Mil Vingt Quatre, le Dix Décembre à 19H00**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Commune de **CONNERRE**, légalement convoqué le 4 Décembre 2024, s'est assemblé à la Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Arnaud MONGELLA, **Maire**.

**Présents :**

M. MONGELLA Arnaud, M. CHARPENTIER Dominique, Mme GARNIER Lise, M. HEMONNET Olivier, M. VILLA Pierre, M. THOMELIN Daniel, Mme AUGER Nicole, Mme DERESZOWSKI Ghislaine, M. FOURGEREAU Jacky, Mme PASTEAU Martine, Mme GUILMAIN Nathalie, M. LESAINTE Jérôme, M. RICHARD Frédéric, Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés ayant donné mandat de vote :**

Mandant	Mandataire	Date de procuration
Mme PIERRE Allison	Mme GUILMAIN Nathalie	05/12/2024
Mme TIREAU Catherine	M. HEMONNET Olivier	09/12/2024
M. FROGER André	M. THOMELIN Daniel	09/12/2024
Mme MONGELLA VASSILLIERE Mélissa	M. CHARPENTIER Dominique	09/12/2024
M. CRUCHET David	M. LESAINTE Jérôme	10/12/2024

**Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote VÉRITÉ Fabien,**

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, **Mme AUGER Nicole**, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Rapporteur : Monsieur le Maire

**I- Affaires Financières**

**a. Tarifs et locations 2025**

Délibération n° 89-10122024-Ia7

**► 7 - TARIFS DES SALLES**

Le Conseil Municipal approuve les tarifs suivants :

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

Nombre de Votants	Pour	Contre	Abstentions
18	18	/	/

► **ADOpte les tarifs suivants applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et précise que le montant des arrhes s'élève à 20% du montant de la location.**

Location de la salle Capella	COMMUNE	HORS COMMUNE
	2025	2025
Vin d'honneur	69.00	111.00
Vendredi 18H00 au Samedi 9H00	257.00	401.00
Samedi 9H00 au Dimanche 9H00 Dimanche 9H00 au Lundi 9H00	328.00	505.00
Petit WEEKEND ( Samedi 9H00 au Lundi 9H00)	440.00	680.00
Grand WEEKEND ( vendredi 18H00 au Lundi 9H00)	527.00	816.00



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CONNERRE**

► Tarifs en € de remboursement de la vaisselle cassée ou perdue :

assiette	3,90
assiette dessert	3.00
verre	1,50
flûte	4.00
tasse	1,50
cuillère	1,50
fourchette	1,50
petite cuillère	1,50
couteau	2.20
broc à eau	16.00
seau à champagne	20.00
saucière	10.00
plat rond	27.00
plat ovale	10.00
minimum de perception	0.00

Pour tout autre matériel Disparu ou rendu inutilisable, le remboursement sera au prix d'achat du matériel remplacé au jour dit

► Vin d'honneur tout type de salle :

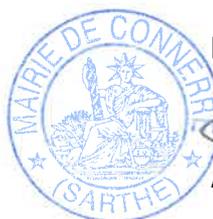
	COMMUNE	HORS COMMUNE
	2025	2025
Vin d'honneur	69.00	111.00

► Personnes morales :

	Tarif forfaitaire par jour
Réunion – Formation toutes salles	51.00€
A but commercial salle Capella	312.00€
A but commercial salle André Courcelle	153.00€

Fait et délibéré les jour mois et an susdits et ont signé les membres présents.  
A CONNERRE, le 10 Décembre 2024.

Publié le 17/12/2024  
Rendue exécutoire  
Par son envoi en  
Préfecture le 17/12/2024



Le Maire,

Arnaud MONGELLA